



Directive SES2+

La Commission Européenne veut privatiser les services ATM !!

Avec FO et l'ETF, tous mobilisés !!

Journée d'action prévue le 12 juin 2013

Le 12 juin 2013, au sein d'ETF (European Transportworkers Federation), FO combattra l'élan libéral de la Commission Européenne et ses projets de privatisation des services ATM.

Les prochains mois seront décisifs pour la DGAC au niveau européen. Ceux qui pourraient penser que les coups seront pour les autres se trompent lourdement. La stratégie d'encercllement et de rouleau compresseur de la Commission Européenne aboutira si l'ensemble des personnels européens et particulièrement en France ne réagissent pas vigoureusement pour démontrer leur rejet total.

Que se passe-t-il ?

En 2000, Loyola de Palacio, Vice Présidente de la Commission Européenne chargée des Transports, initiait le 1^{er} paquet Ciel unique. En s'appuyant sur les retards des vols dont les services ATM n'étaient comptables que de 15%, un grand coup de vent libéral a commencé à souffler sur des métiers qui n'avaient pourtant pas attendus la CE pour créer des réseaux de route optimisés, des coopérations entre centres ou entre pays.

Mais l'idée de base était là et revient en force aujourd'hui : la CE considère que les services ATM sont des services marchands et qu'il faut donc y introduire les principes du marché.

Les justifications et les gains opérationnels sont quasi nuls. Il n'est question que de rentabilité au moindre coût, que d'externalisation des services, etc... **Quant à la sécurité, en cas d'accident, ce sont les lampistes en bout de chaîne qui paieront la note.** Le système dégradé avec les formations escamotées ou annulées pour raisons budgétaires, ne sera pas remis en cause. Les commanditaires de la C.E. et les lobbyistes du Transport Aérien qui auront favorisé sa mise en place ne seront jamais inquiétés. **Il convient donc que tous les personnels y réfléchissent bien avant d'en subir les conséquences !!**

Pourquoi maintenant ?

Les personnels en Europe et à la DGAC, notamment, avaient vigoureusement combattu le 1^{er} Paquet Ciel Unique. Les textes avaient été amendés à la suite d'un conflit très dur.

Cela n'a pas échappé au nouveau Commissaire aux Transports qui a décidé d'aller vite, coûte que coûte. Le calendrier des élections européennes donne le rythme de ce nouveau coup de force. Si le projet de directive SES2+ n'est pas voté avant la fin 2013 il sera enterré. La Commission et les compagnies le savent ce qui les rend nerveux.



Jamais depuis le processus "Ciel Unique", les propos de la CE, du Parlement et des Compagnies n'avaient été si hargneux et cyniques envers les personnels et les services.

Il est honteux d'entendre comment les membres de la CE ou du Parlement traitent les personnels de nos services. La France et la DGAC à Bruxelles défendent mollement un modèle dont elles devraient pourtant être fières au vu des résultats.

Même si la France avait augmenté raisonnablement ses redevances (ce qu'elle n'a pas fait pour privilégier les finances d'Air France, au détriment de son propre déficit), notre pays, compte tenu de sa taille et de sa situation géographique, resterait encore le moins cher !

La stratégie de l'encerclement et de la mise sous pression

L'histoire des stratégies militaires nous enseigne que pour prendre une place forte, il faut d'abord parvenir à l'isoler. La CE s'attaque donc d'abord aux services dit "annexes" (merci pour eux !).

La CE prévoit de mettre en concurrence les services CNS, l'information aéronautique, la Météo, la formation... pour commencer et seront suivis par les centres de contrôle.

Le projet de texte prévoit également la séparation structurelle des services. Cela signifie la fin de la DGAC avec le départ de la DSNA en Etablissement Public (avant privatisation) et l'isolement de la DSAC, de la DTA privées de tous moyens de fonctionnement. Parallèlement, la CE exige des objectifs de performance totalement déraisonnables, relayant ainsi le lobbying très proactif des compagnies aériennes.

Mais, et c'est nouveau et grave, le mouvement libéral qui nous frappe, est plus global. Il s'appuie maintenant sur les 3 piliers institutionnels que sont l'OACI, Eurocontrol et l'EASA.

L'OACI

FO vous a fait part dernièrement de la modification incroyable du rôle de l'OACI, régulateur international de la Sécurité, qui devient un organisme chargé d'aider les Etats à introduire les principes du marché. Ni notre DG actuel, présent lors des débats, ni Michel Wacheneim, son prédécesseur à la DGAC, actuel représentant permanent de la France à l'OACI avec rang d'ambassadeur, n'y ont vu un quelconque problème. Pourtant c'est bien sur ces avis éclairés que la CE va s'appuyer pour faire passer son nouvel opus ultra-libéral.

Eurocontrol et l'EASA

L'agence a failli être décapitée par la CE en 2000. Elle s'en souvient ! Un modus vivendi a été trouvé. Eurocontrol sous les ordres de la CE fournit des éléments chiffrés permettant de justifier et valider la nouvelle directive. A titre d'illustration, elle propose des services centralisés à l'échelle européenne pour réduire les coûts ATM. **Premiers services concernés à la DGAC : le SIA et l'information aéronautique.**

L'EASA, autre bras armé de la CE, prépare les textes réglementaires. Son champ de compétences s'est déjà incroyablement accru en quelques années (application aux domaines des aéroports, des licences PNC, PNT et contrôleur, entre autres), et la directive SES2+ prévoit de l'étendre encore.

Ces grands organismes internationaux suivent et encouragent le mouvement de libéralisation appliqué dans les années 80 aux compagnies aériennes avec les résultats que l'on connaît ! Ils entendent maintenant le mettre en œuvre dans les services ATM.

Et les FAB dans tout ça ?

Là aussi, la CE veut remettre les compteurs à zéro et imposer son approche "Top Down", lui permettant d'avoir les coudées plus franches... **en particulier pour imposer ses objectifs de performance !**

Le gouvernement français est-il favorable à cette destruction qui s'annonce ?

Lors du lancement de la démarche protocolaire le Directeur Général de l'Aviation Civile a affiché sa position en faveur d'une DGAC unie au sein de la Fonction Publique d'Etat.

Les faits sont beaucoup moins probants ! Le Ministère des Transports semble plus concerné par le maritime et le ferroviaire que par le secteur aérien et laisse la DGAC gérer le paquet cadeau "Ciel unique". La dernière rencontre de FO au Ministère a montré le peu d'empressement à se saisir du dossier et un attentisme qui risque de nous coûter très cher. Les allemands, de leur côté, ont déjà clairement affiché leur opposition aux projets de la CE, tant du côté prestataire NA (DFS) que du côté du gouvernement. Pour les français le réveil risque d'être brutal dans quelques semaines...



Que faire?

FO demande au gouvernement de clairement afficher son opposition aux projets "Ciel unique". A ce jour nous ne pouvons compter que sur nos propres forces et sur la volonté de tous les agents de la DGAC pour faire face à ces intrigues libérales !!

Lors de la conférence de Limassol, FO est déjà intervenu au sein de la délégation ETF pour faire entendre l'avis des personnels. Il en a été de même lors de la conférence SES2+ de Genève au sein de l'Organisation Internationale du Travail et à diverses reprises à Bruxelles auprès des représentants de la C.E. et du Parlement Européen.

Aux niveaux national et européen FO combattra sous la bannière d'ETF (voir la [position officielle des syndicats membres](#)) par une action européenne d'envergure contre la directive SES2+.

Pourquoi une action, le 12 juin ?

FO a expliqué la situation aux personnels de la DGAC dans son [bulletin Info Aviation de mars](#).

La voix de nos représentants ne portera et ne sera écoutée que si l'ensemble des personnels de la DGAC lui donne une légitimité et se mobilise contre cette nouvelle attaque.

Les 11 et 12 juin, le "Comité Ciel unique", où siègent les DG des prestataires européens, se réunira à Bruxelles pour donner son avis sur le projet de directive. Ensuite, la CE présentera ce texte aux députés du Parlement Européen et aux ministres des Transports lors du Conseil Européen.

Les syndicats d'ETF ont donc fait le choix de cette date afin de peser sur les discussions du Comité et les décisions à venir.

Pour la défense de la DGAC Unie dans la Fonction Publique de l'Etat, pour assurer la qualité des services et la sécurité du transport aérien, pour stopper les excès libéraux de la Commission Européenne et démontrer une volonté de construction d'une Europe d'avenir, mobilisons-nous pour une journée de grève EUROPEENNE le 12 juin 2013.

FO déposera un préavis de grève du 11 juin 2013 à la prise de service du soir au 13 juin 2013 à la prise de service du matin afin de permettre à l'ensemble des personnels de s'exprimer contre la destruction de la DGAC.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !
www.fodgac.fr/fr/adhesion/

Contacts : SNNA-FO Michel LENOIR - Laurent NOTEBAERT - SNICAC-FO Guilhem MAGOUTIER

